

## A. DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

### Introduction

1. La résolution WHA62.14 (2009) de l'Assemblée mondiale de la Santé, intitulée *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé*, invite instamment les États Membres à « s'attaquer aux inégalités en matière de santé à l'intérieur des pays et entre pays en s'engageant politiquement » (1). En accord avec cette résolution, l'objectif du présent rapport d'étape est de fournir une mise à jour concernant la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé (appelée ci-après la « Conférence mondiale ») et ses résultats. Cela suppose aussi une évaluation des réalisations actuelles dans la Région et des efforts faits en vue d'améliorer l'équité en matière de santé par une approche axée sur les déterminants sociaux de la santé.

### Contexte

2. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a tenu la Conférence mondiale du 19 au 21 octobre 2011 à Rio de Janeiro, au Brésil. La conférence avait pour but de renforcer l'appui à la mise en œuvre de mesures visant à agir sur les déterminants sociaux de la santé. La Conférence mondiale a été organisée conformément à la résolution WHA62.14 (2009), et le gouvernement du Brésil en a été l'hôte. Afin d'organiser cet événement d'envergure mondiale, le ministère de la Santé brésilien, la Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ) et le ministère brésilien des Affaires étrangères ont travaillé en étroite collaboration avec l'OMS et avec son Bureau régional pour les Amériques, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS).

3. La Conférence mondiale a réuni des États Membres et des parties concernées pour leur permettre de partager leurs expériences relativement aux politiques et aux stratégies visant à réduire les inégalités en matière de santé. Plus de mille participants ont assisté à la Conférence mondiale et 19 000 personnes ont suivi l'événement par le moyen d'une diffusion sur le Web. L'objectif clé était de déterminer les leçons apprises et de catalyser la prise de mesures coordonnées à l'échelle mondiale, à savoir :

- a) gouvernance visant à s'attaquer aux causes premières des inégalités en matière de santé : mise en œuvre de mesures portant sur les déterminants sociaux de la santé ;
- b) promotion de la participation : leadership communautaire relatif aux mesures portant sur les déterminants sociaux de la santé ;
- c) rôle du secteur sanitaire, y compris les programmes de santé publique, dans la réduction des inégalités en matière de santé ;

- d) mesures à l'échelle mondiale portant sur les déterminants sociaux de la santé : harmoniser les priorités et les parties concernées ;
- e) suivi des progrès accomplis : mesure et analyse servant à une élaboration de politiques réalisée en connaissance de cause, qui renforcera la reddition de comptes quant aux déterminants sociaux de la santé.

4. En prévision de la Conférence mondiale, l'OPS a tenu trois consultations régionales :

- a) une réunion en face à face avec les États Membres, ayant pour but de formuler des recommandations régionales sur les déterminants sociaux de la santé en accord avec les cinq thèmes définis par l'OMS (2) ;
- b) une consultation virtuelle avec 300 organisations de la société civile (OSC), ainsi qu'une réunion en face à face avec 25 OSC. Cette réunion visait à synthétiser les résultats de la consultation précédente et à formuler des recommandations afin d'informer les décideurs sur ce qui allait devenir la *Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé* ;
- c) une consultation virtuelle avec les membres de la liste de diffusion Équité, santé et développement humain, en vue d'atteindre d'autres parties concernées. On a documenté les recommandations nées de ces consultations et on les a diffusées en conséquence.

5. On a documenté un nombre total de sept études de cas provenant de la Région des Amériques qui ont été publiées sur le site Web de l'OMS consacré à la Conférence en tant que documents de référence. Ces études de cas ont formé la base des données probantes qui ont servi, lors de la Conférence mondiale, à illustrer les aspects systématiques et pratiques de la mise en œuvre de l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé au niveau des pays.

6. La *Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé* (appelée ci-après la « Déclaration de Rio ») a été adoptée le 21 octobre 2011 durant la Conférence mondiale (3). Elle exprime un engagement politique à l'échelle mondiale pour ce qui est de mettre en œuvre une approche centrée sur les déterminants sociaux de la santé, en vue de réduire les inégalités en matière de santé. Cela permettra aux pays de poursuivre sur cette lancée pour élaborer leurs propres plans d'action nationaux et stratégies nationales visant à atteindre ce but dans les limites de leurs frontières.

7. La Déclaration de Rio recommande que l'on prenne dûment en considération l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé dans le cadre du processus de réforme de l'OMS, et que la Soixante-cinquième Assemblée mondiale de la Santé adopte une résolution qui incorpore le texte de cette Déclaration. On a discuté des résultats de la

Déclaration de Rio lors de la 130<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'OMS (EB130). Le Brésil, le Chili et l'Équateur ont proposé un projet de résolution en vue de sa présentation lors de la Soixante-cinquième Assemblée mondiale de la Santé, qui doit se réunir à Genève du 21 au 26 mai 2012.

### **Mise à jour sur la situation actuelle**

8. On a inclus l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé dans le document final portant sur les maladies non transmissibles (résolution des Nations Unies A/RES/66/2 [2012]) (4) à la suite des efforts faits pour préconiser cette approche. De même, l'OMS, l'OPS et les ministères de la Santé de la Région ont activement promu et préconisé l'inclusion des inégalités en matière de santé et des déterminants sociaux de la santé à l'ordre du jour de Rio+20. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (appelée ci-après la « Conférence Rio+20 ») (document disponible à l'adresse ([http://www.uncsd2012.org/content/documents/775futurewewant\\_french.pdf](http://www.uncsd2012.org/content/documents/775futurewewant_french.pdf))) a confirmé que ces démarches avaient été couronnées de succès.

9. Un autre fait relatif à la Conférence Rio+20 est que les pays de la Région ont participé à une consultation régionale sur le développement durable, après laquelle on a publié des recommandations dans le cadre d'un rapport qui a été largement diffusé. De plus, les pays de la Région ont participé et ont contribué à la série de séminaires de l'OPS Rio+20 portant sur l'équité, ont contribué au contenu de la boîte à outils Rio+20 (<http://new.paho.org/tierra/>), et ont également pris part à une rencontre réunissant 54 centres collaborateurs OPS/OMS afin de discuter de la meilleure manière de se servir des recommandations issues de la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé en vue de se préparer pour la Conférence Rio+20 (5).

10. L'OPS a lancé et mis en place une équipe qui intervient dans l'ensemble de l'Organisation dans le domaine des déterminants de la santé et des risques pour la santé. Cette équipe fait la promotion du travail interprogrammes et intersectoriel – ce qui inclut le concept de l'« intégration de la santé dans toutes les politiques » (« HIAP » en anglais).

11. En collaboration avec l'University of New South Wales (Australie) et le Centre de Kobe (Japon), un nombre total de 23 délégations nationales de la Région ont reçu une formation portant sur deux outils :

- a) évaluation de l'impact sur la santé ;
- b) outil d'évaluation et d'intervention pour l'équité en santé en milieu urbain (Urban HEART).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, visiter : [http://www.who.int/kobe\\_centre/measuring/urbanheart/en/index.html](http://www.who.int/kobe_centre/measuring/urbanheart/en/index.html).

12. Ces deux outils abordent expressément les inégalités qui existent dans les contextes locaux et nationaux.

13. On s'efforce de développer la collaboration intersectorielle et inter-organismes par le moyen de l'initiative *Visages, voix et lieux* de l'OPS. Le but est de renforcer la volonté politique au plus haut niveau tout en fournissant une aide technique pour ce qui est d'agir sur les déterminants sociaux et économiques de la santé au niveau local dans les collectivités les plus vulnérables. Cela se fait par le moyen de partenariats avec des maires, des organisations non gouvernementales et d'autres organismes de développement. Cette initiative a pris de l'ampleur et inclut à présent plus de 50 collectivités situées dans 23 pays et quatre territoires.

14. Les inégalités et les déterminants de la santé sont le thème global de l'édition 2012 du manuel *Health in the Americas* (Santé aux Amériques).<sup>2</sup>

15. On rédige actuellement une stratégie et un plan d'action mondial de cinq ans pour l'OMS (2012-2017) visant à mettre en œuvre la Déclaration de Rio. Ce texte sera examiné dans le cadre de plusieurs consultations.

16. L'OPS a accordé son appui à la préparation de la stratégie et du plan d'action mondial en organisant des réunions et des discussions.

17. On aborde actuellement l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé et on en fait la promotion en prévision de la 8<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la promotion de la santé, qui doit se tenir à Helsinki en 2013. Le thème central en sera l'intégration de la santé dans toutes les politiques.

### **Mesures visant à améliorer la situation**

18. En accord avec les recommandations qui ont été formulées durant la consultation régionale sur les déterminants sociaux de la santé, l'OPS entreprendra les actions suivantes :

- a) amélioration et renforcement des actions intersectorielles par le moyen de l'initiative *Visages, voix et lieux* ;
- b) recueil de données désagrégées, en améliorant aussi bien l'analyse que la compréhension des inégalités et des gradients sociaux en santé qui existent au sein de la Région, de même qu'au sein des pays ;

---

<sup>2</sup> On a rédigé une version préliminaire de *Health in the Americas* avec le professeur Michael Marmot comme conseiller externe.

- c) promotion et plaidoyer actifs en faveur de l'inclusion de l'approche des déterminants sociaux de la santé lors de la formulation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) post-2015 et des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- d) collaboration avec les réseaux de l'OPS, et expansion de ceux-ci, avec pour but de renforcer la coopération technique quant aux déterminants sociaux de la santé ;
- e) garantie de l'intégration de l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé aux politiques, programmes et projets de l'OPS au sein du cycle de planification du plan stratégique 2014-2019 et du plan de travail biennal 2014-2015 de l'OPS, ainsi qu'à la méthodologie d'application des priorités transversales dans le domaine de la coopération technique au niveau national et infrarégional ;
- f) promotion de l'approche axée sur les déterminants sociaux de la santé relativement aux mesures prises pour remédier aux inégalités en matière de santé dans la Région, en renforçant la compétence des décideurs, des faiseurs d'opinion et des responsables sanitaires quant à l'application de cette approche pour l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans judicieux en matière de santé publique au niveau national, infrarégional et régional.

## Références

1. Organisation mondiale de la Santé. *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé* [Internet]. Soixante-deuxième Assemblée mondiale de la Santé, 18-22 mai 2009, Genève (Suisse). Genève : OMS, 2009 (résolution WHA62.14) [consulté le 23 mars 2012]. Disponible à l'adresse [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/A62/A62\\_R14-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/A62/A62_R14-fr.pdf).
2. Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional pour les Amériques. Consultation régionale sur les déterminants sociaux de la santé dans la Région OPS/AMRO de l'OMS, 8-9 août 2011, San José (Costa Rica) [consulté le 23 mars 2012]. Disponible à l'adresse [http://new.paho.org/cor/index.php?option=com\\_content&task=view&id=104&Itemid=264](http://new.paho.org/cor/index.php?option=com_content&task=view&id=104&Itemid=264).
3. Organisation mondiale de la Santé. *Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé* [Internet]. Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé, 10-21 octobre 2011, Rio de Janeiro (Brésil) [consulté le 20 avril 2012]. Disponible à l'adresse [http://www.who.int/sdhconference/declaration/Rio\\_political\\_declaration\\_French.pdf](http://www.who.int/sdhconference/declaration/Rio_political_declaration_French.pdf).

4. Nations Unies. *Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles* [Internet]. Soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 13 sept.–28 déc. 2011, New York, NY (États-Unis). New York : ONU, 2011 (résolution A/RES/66/2) [consulté le 20 avril 2012]. Disponible à l'adresse  
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/458/95/PDF/N1145895.pdf?OpenElement>.
5. Organisation panaméricaine de la Santé. *WHO/PAHO Collaborating Centers Meeting on Sustainable Development and Environmental Health. Workshop on Health and Development in the Context of Rio+20*, 24-26 oct. 2011. Research Triangle Park, Caroline du Nord. Washington, DC : PAHO, 2011 [consulté le 20 avril 2012]. Disponible à l'adresse  
[http://new.paho.org/hq/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=17038&Itemid=](http://new.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=17038&Itemid=).